

PANEL 2010 ET AU-DELÀ

DOCUMENT DE CONSULTATION

18 août 2009

A. Aperçu

Le but de ce document de consultation est d'aider les parties intéressées qui souhaitent présenter une soumission au Panel *2010 et au-delà*. À cet égard, il offre des renseignements généraux sur le Panel et son mandat ainsi que sur l'actuel système de sport de haut niveau du Canada. Le document contient également des questions clés portant sur l'avenir du sport de haut niveau au Canada.

Les organismes et les dirigeants sportifs canadiens sont invités à prendre connaissance des questions présentées dans le présent document ainsi qu'à faire part au Panel de leurs opinions et leurs conseils à cet égard. Le Panel utilisera ensuite ces soumissions et contributions pour formuler les recommandations qu'il présentera au Ministre d'État d'ici la fin du mois d'octobre.

B. Contexte des travaux du Panel

Au cours des dernières années, le système sportif canadien de haut niveau a connu beaucoup de succès. Des investissements substantiels ont été faits par tous les échelons de l'administration publique et par le secteur privé en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. À cette fin, des programmes fondés sur des partenariats innovateurs, comme l'initiative sportive *À nous le podium*, ont été élaborés pour aider le Canada à atteindre son objectif, soit d'être le meilleur pays aux Jeux olympiques d'hiver et de se classer parmi les trois premières nations aux Jeux paralympiques d'hiver. La communauté sportive et les citoyens canadiens saluent le succès qu'ont connu nos athlètes canadiens à ce jour et espèrent qu'ils accompliront des performances inégalées à Vancouver.

Compte tenu de l'important succès qu'il connaît, du support dont il bénéficie et de l'enthousiasme qu'il suscite, le système sportif de haut niveau du Canada est à un point tournant de son évolution. Il a donc été convenu que le programme *À nous le podium – Hiver*, qui a été élaboré et mis en œuvre pour atteindre nos objectifs pour 2010, restera en place pour la prochaine période quadriennale. Or, les 11 M\$/année versés par le gouvernement fédéral constituent l'unique source de financement confirmée à ce jour. En effet, à l'heure actuelle, aucune firme ne s'est engagée à octroyer un quelconque financement pour remplacer les 11 M\$/année provenant du secteur privé. Ce manque à gagner au niveau du financement constitue un défi de taille dans la poursuite sur notre lancée et l'établissement des nouveaux objectifs en matière de performances. La communauté sportive canadienne ainsi que le gouvernement du Canada cherchent donc à tracer une « meilleure voie » pour le sport de haut niveau au Canada. Cette voie devra pousser encore plus loin les succès connus à ce jour et être encore plus sensible, efficace et efficiente, tout en continuant de comprendre et de respecter le niveau de spécialisation qui est à la base du succès de haut niveau.

À la lumière de cette possibilité d'action, la communauté sportive s'est adressée à l'honorable Gary Lunn, Ministre d'État (Sports), pour solliciter son appui dans l'élaboration d'un plan clair pour après les Jeux qui pousserait encore plus loin le succès qu'a connu le Canada à ce jour et qui comporterait des recommandations concrètes et au moment opportun à propos de l'avenir du sport de haut niveau au Canada. En réponse à l'intérêt manifesté par la communauté sportive, le ministre a créé un Panel dont les travaux porteront sur le sport de haut niveau au Canada après 2010 (le Panel *2010 et au-delà*).

Mandat

Le mandat du Panel est d'examiner les éléments fructueux du programme *À nous le podium* et d'autres initiatives relatives aux sports de haut niveau à ce jour, d'explorer les possibilités qui s'offrent à nous en ce qui a trait à la continuité des programmes de haut niveau visés, et formuler des recommandations qui permettront au milieu sportif canadien de poursuivre sur sa lancée.

Dans son examen, le Panel tiendra compte des éléments suivants :

- plan, structure et gestion des initiatives relatives aux sports de haut niveau;
- relations entre les partenaires financiers;
- sources de financement;
- responsabilité;
- gouvernance et prestation des services;
- objectifs de performance après 2010.

Le Panel consultera la communauté sportive par le biais de deux processus :

- Un appel de soumissions écrites portant sur les questions clés soulevées dans le présent document;
- Une série de tables rondes qui auront lieu à Montréal, Ottawa et Calgary, où les participants seront invités à discuter de manières de pousser encore plus loin les succès accomplis à ce jour dans le sport de haut niveau.

C. Système sportif de haut niveau du Canada

Les objectifs de performance du Canada pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 sont :

- être la nation qui remportera le plus grand nombre de médailles aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver;
- se classer parmi les trois premières nations en ce qui a trait au nombre de médailles d'or remportées aux Jeux paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver;
- se classer parmi les douze premières nations en ce qui a trait au nombre de médailles remportées aux Jeux olympiques d'été de 2012 à Londres;
- demeurer parmi les huit premières nations en ce qui a trait au nombre de médailles d'or remportées aux Jeux paralympiques d'été de 2012 à Londres.

Selon les résultats obtenus lors des derniers Jeux olympiques et paralympiques d'été et d'hiver, tout porte à croire que le Canada est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs de performance. Le mandat du Panel n'est pas d'établir les futurs objectifs de performance, mais plutôt de déterminer la marche à suivre pour établir et atteindre de tels buts.

Vous trouverez des renseignements additionnels sur le rôle du Canada en matière de sport de haut niveau dans les documents suivants :

Annexe I : Document d'information sur la législation canadienne en matière de sport

Annexe II : Document d'information sur Sport Canada

À nous le podium

L'initiative *À nous le podium*, initialement connue sous le nom Podium Canada, fut créée en novembre 2006, dans le but de réunir toutes les parties qui jouent un rôle clé dans l'orientation et le financement des efforts pour atteindre l'excellence dans le sport canadien, en vue principalement de permettre aux athlètes canadiens de connaître un succès inédit aux prochains Jeux olympiques et paralympiques d'été et d'hiver.

À nous le podium englobe deux programmes : *À nous le podium – Hiver* pour l'excellence dans les sports d'hiver aux Jeux de 2010, et *À nous le podium – Été* pour l'excellence dans les sports d'été aux Jeux de 2012 et après. Ces deux initiatives favorisent la réalisation de l'objectif en matière d'excellence de la *Politique canadienne du sport*.

Les principaux dirigeants et bailleurs de fonds de Podium Canada sont **Sport Canada**, le **Comité olympique canadien (COC)** et le **Comité paralympique canadien (CPC)**. Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 (COVAN) et certains de ses partenaires du secteur privé sont également d'importants partisans du programme des sports d'hiver ANP jusqu'en 2010. Le gouvernement de la Colombie-Britannique contribue aussi aux programmes des sports d'hiver et des sports d'été.

En sa qualité d'organe consultatif, Podium Canada a pour rôle de :

- évaluer les plans stratégiques à long terme concernant le sport de haut niveau des ONS, des CCM et des autres partenaires du volet technique, et formuler des recommandations de financement à l'intention des bailleurs de fonds nationaux en se fondant sur des analyses effectuées par des experts et sur les besoins du système. Les bailleurs de fonds nationaux utiliseront leurs mécanismes d'approbation internes pour accorder des contributions aux ONS, aux CCM et aux autres partenaires du volet technique en fonction des recommandations;
- procéder à des évaluations annuelles des progrès et de l'atteinte des objectifs de performance, en vue de peaufiner les programmes de performance et l'intégration du système;
- aider les ONS et les CCM à planifier, à mettre en œuvre et à surveiller leurs programmes de haut niveau, conformément aux principes du développement à long terme du participant/athlète;

- offrir une orientation technique aux ONS et aux CCM, notamment en mettant en place les programmes dont ceux-ci ont besoin et en leur donnant accès aux pratiques exemplaires ailleurs dans le monde et à l'information connexe;
- offrir des conseils en matière de politiques et de programmes aux bailleurs de fonds nationaux et aux autres parties intéressées pour les aider à trouver des moyens d'améliorer et de coordonner le système sportif canadien de haut niveau et à les appliquer;
- amener les organismes au cœur du développement du système sportif canadien de haut niveau à former des partenariats efficaces.

D. Comparaisons à l'échelle internationale

Il est difficile de faire une comparaison directe entre la structure des systèmes de sport de haut niveau et les résultats qu'elle occasionne pour les différents pays. Les informations qui suivent sont donc possiblement incomplètes ou pas tout à fait à jour. Il est néanmoins fort instructif de jeter un coup d'œil à certains aspects clés des systèmes de sport de haut niveau d'autres pays ou d'autres juridictions du Canada ainsi qu'aux succès que ces systèmes ont connus.

Par exemple, en Australie le sport de haut niveau est actuellement dirigé par l'**Australian Sport Commission** (ASC), laquelle est administrée par un conseil d'administration indépendant. Selon son site web, l'ASC compte sept divisions, y compris l'**Australian Institute of Sport** (AIS), organisme responsable du financement du sport de haut niveau en Australie, et son budget annuel atteint environ 242 M\$ (en dollars australiens), où 157 M\$ sont destinés au sport de haut niveau. Sur ce montant, près de 15 M\$ proviennent d'investissements gouvernementaux, lesquels sont gérés par l'AIS.

Les investissements de l'Australie dans le sport de haut niveau ont permis d'atteindre des résultats vraiment impressionnants. En 1976, le Canada a remporté 11 médailles aux Jeux olympiques de Montréal alors que l'Australie en a décroché 5 (aucun des deux pays n'a obtenu de médailles d'or). En 2008, le Canada a remporté 18 médailles (dont 3 d'or) alors que l'Australie en a obtenu 46 médailles (dont 14 d'or). Depuis les Jeux olympiques de 1976, il est clair que les systèmes de sport de haut niveau et les athlètes du Canada et de l'Australie ont suivi des routes bien différentes. Aux Jeux paralympiques de 2008, l'Australie a décroché 79 médailles (dont 23 d'or) alors que le Canada a terminé les Jeux avec 50 médailles (dont 19 d'or).

Au Canada, l'accent a été mis à la fois sur les sports d'hiver et sur les sports d'été, alors que l'Australie s'est concentrée sur les sports d'été. Au Jeux d'hiver de 2006, le Canada a remporté 24 médailles olympiques (dont 7 d'or) et 13 médailles paralympiques (dont 5 d'or) alors que l'Australie a obtenu 2 médailles paralympiques et 2 médailles olympiques (dont 1 d'or).

La Confédération allemande des sports, connue sous le nom de Deutscher Sportbund (DSB), a remporté un succès similaire. Cette confédération englobe tous les niveaux de sport en Allemagne et fonctionne par adhésion de membres. Le DSB reçoit près de 300 M\$ (\$CAN) par année provenant de 10 ministères ou agences du gouvernement. Les fonds ainsi obtenus servent à appuyer la politique et les objectifs du gouvernement en matière de sport. Le DSB doit notamment son succès à la séparation de sa structure

de gouvernance du gouvernement et à l'implication de millions de personnes et de milliers d'organismes sur le terrain.

Quelles leçons le Canada peut-il tirer des modèles australien et allemand ainsi que des autres modèles internationaux? Quelles mesures le Canada doit-il adopter?

E. Questions abordées dans les consultations

Les questions suivantes ont été élaborées pour aider les parties intéressées à présenter des soumissions au Panel qui soient en lien avec la mission de ce dernier. Ces questions devraient également permettre au Panel d'être en mesure de faire des recommandations concrètes et au moment opportun à propos de l'avenir du sport de haut niveau au Canada. Dans votre soumission, vous n'êtes pas tenu de répondre à toutes les questions. Vous pouvez également vous pencher sur les autres enjeux ou défis qui concernent le mandat du Panel et présenter à ce dernier vos commentaires ou vos conseils à cet égard. *Veillez noter cependant que le Panel espère que vous respectez la structure des questions suivante dans votre soumission au Panel :*

1. Quelles stratégies devrait-on mettre en œuvre pour améliorer les performances internationales des athlètes canadiens et s'assurer qu'un flot constant d'athlètes paralympiques de talent et bien entraînés s'illustrent sur la scène internationale?
2. Est-ce que des changements au niveau du plan, de la structure, de la gouvernance et/ou de la gestion du sport de haut niveau au Canada aideraient à mettre en œuvre ces stratégies et à pousser encore plus loin les succès accomplis en matière de sport de haut niveau au cours des dernières années?
3. Si c'est le cas, quelles approches en matière de gouvernance et de gestion devrions-nous adopter pour améliorer le système de sport de haut niveau? En répondant à cette question, veuillez réfléchir au type de relations qu'il existerait entre les principaux partenaires financiers du sport de haut niveau au Canada.
4. Comment pourrait-on améliorer les services offerts aux athlètes dans le cadre des programmes de haut niveau? Ces services comprennent :
 - a. Leadership au niveau des entraîneurs et des dirigeants techniques;
 - b. Milieu d'entraînement de l'athlète;
 - c. Soutien direct aux athlètes.
5. Comment devrait-on établir les objectifs de performance pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2014, les Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2016 et après?
6. Quelles stratégies devraient être mises en place pour développer les futures ressources en matière de sport de haut niveau, y compris replacer les 11 M\$/année versés par le COVAN ainsi que les 5 M\$/année octroyés par Sport Canada jusqu'à la fin des Jeux d'hiver de 2010?

Merci de bien vouloir vous pencher ces questions. Nous attendons avec impatience votre contribution aux travaux du Panel.

Annexe I : Document d'information sur la législation canadienne en matière de sport

A. Loi sur l'activité physique et le sport

En mars 2003, le gouvernement fédéral a adopté la *Loi sur l'activité physique et le sport* (la Loi). La politique de la Loi en matière de sport repose sur des valeurs et des principes d'éthique élevés, notamment en ce qui a trait à l'élimination du dopage dans la pratique du sport, au traitement respectueux et juste de chacun et à la participation pleine et entière de tous, ainsi que sur la volonté de régler les différends sportifs de façon opportune, juste, équitable et transparente.

La politique du gouvernement fédéral en matière de sport repose sur les objectifs suivants :

- accroître la pratique du sport et appuyer la poursuite de l'excellence;
- développer le potentiel du système sportif canadien.

B. Politique canadienne du sport

La *Politique canadienne du sport* (la Politique) a été adoptée en avril 2002 et présente une vision élargie du sport au Canada. En gestation depuis deux ans, la Politique reflète les intérêts et les préoccupations de quatorze gouvernements, de leurs communautés sportives respectives et de plusieurs autres organismes qui influencent le sport et qui en bénéficient.

La Politique lance à l'ensemble des intervenants le défi de rendre le sport accessible à toute la population canadienne. Elle cherche à rejoindre tous ceux et celles qui ne se considèrent pas, actuellement, comme une partie intégrante d'une communauté sportive ou du système sportif, mais qui ont le potentiel et le désir d'en faire partie. Par-dessus tout, la Politique a pour but d'améliorer l'expérience sportive de tous les Canadiens et Canadiennes en contribuant au fonctionnement harmonieux et efficace ainsi qu'à la transparence de leur système sportif.

La vision qui sous-tend la *Politique canadienne du sport* est d'avoir « d'ici 2012 un environnement sportif dynamique, contemporain, permettant à tous les Canadiens et Canadiennes de s'engager dans une pratique sportive qui soit à la mesure de leurs habiletés et intérêts et, pour un nombre croissant d'athlètes, de se démarquer de façon constante aux plus hauts niveaux de compétition. »

L'objectif Excellence accrue veut que « d'ici 2012, le nombre d'athlètes dont le talent est reconnu ait augmenté et les athlètes et équipes du Canada atteignent systématiquement, de façon loyale et éthique, d'excellentes performances sur la scène internationale, et ce, aux plus hauts niveaux de compétition. »

Annexe II : Document d'information sur Sport Canada

A. Aperçu

Partie intégrante du ministère du Patrimoine canadien, Sport Canada s'emploie à renforcer la contribution unique qu'apporte le sport à l'identité, la culture et la société canadiennes. Spécifiquement, Sport Canada a pour mission **d'accroître les possibilités offertes aux Canadiens et Canadiennes de faire du sport et d'y exceller**. Il y parvient en veillant à la bonne coordination du système sportif, en améliorant les possibilités offertes par le système, en favorisant la pratique du sport et en donnant les moyens aux sportifs qui allient talent et ardeur de connaître du succès à l'échelle internationale.

Les trois programmes de financement de Sport Canada constituent des composantes importantes des efforts déployés pour accomplir sa mission. Ces programmes permettent d'améliorer le système de sport de haut niveau, de se rapprocher des objectifs de la *Politique canadienne du sport*, et d'aider divers organismes à accueillir des manifestations sportives internationales et les Jeux du Canada.

Programme d'aide aux athlètes

Le Programme d'aide aux athlètes (PAA) contribue à l'amélioration des performances canadiennes aux compétitions sportives internationales. Le PAA permet aux athlètes de poursuivre leurs études ou leur carrière professionnelle tout en s'entraînant avec intensité dans le but de réaliser des performances de premier ordre. Les athlètes subventionnés par l'intermédiaire du PAA sont appelés des « athlètes brevetés », et l'on désigne l'attribution de soutien financier « octroi de brevets ».

Le PAA a pour objectif :

- de subventionner les athlètes canadiens qui se classent parmi les 16 premiers aux Jeux olympiques/paralympiques et aux championnats du monde ou qui ont un fort potentiel d'y parvenir. Ces athlètes doivent avoir été choisis par les organismes nationaux de sport à l'aide des critères établis par Sport Canada;
- d'aider les athlètes brevetés à se préparer pour des activités professionnelles à temps plein ou partiel;
- de permettre aux athlètes brevetés de participer à des programmes d'entraînement et de compétition à longueur d'année dans le but d'améliorer leurs performances.

Programme de soutien au sport

Le Programme de soutien au sport (PSS) constitue le principal mécanisme de financement des initiatives associées à la concrétisation de la *Politique canadienne du sport*. Les fonds doivent servir à former des athlètes et des entraîneurs aux plus hauts échelons internationaux, à offrir des programmes solides sur le plan technique à tous les athlètes, à accroître la proportion de Canadiens et Canadiennes de toutes les couches de la société qui font du sport, et à promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada au pays et à l'étranger. Ces fonds sont versés aux organismes pour les programmes qui appuient les objectifs de la *Politique canadienne du sport*.

Le PSS a pour objectif :

- d'accroître les occasions offertes à tous les Canadiens et Canadiennes, y compris les groupes sous-représentés, de participer à des activités sportives de qualité;
- d'accroître la capacité du système sportif canadien de produire des athlètes et des équipes livrant systématiquement des performances de calibre mondial aux compétitions internationales les plus relevées;
- de contribuer à la fourniture du leadership sportif technique au sein du système sportif canadien;
- de promouvoir les intérêts, les valeurs et les principes d'éthique du Canada dans le domaine du sport, au pays et à l'étranger.

Les principaux bénéficiaires du PSS sont les athlètes des équipes nationales, les entraîneurs et d'autres participants au sport. Les groupes bénéficiaires sont, entre autres, des organismes à but non lucratif, les ministères provinciaux/territoriaux responsables du Sport qui soutiennent les principes et les objectifs de la *Politique canadienne du sport*, et les conseils de recherche. Ces organismes comprennent, sans s'y limiter, les ONS, les OSM, les CCM, les fondations et les universités.

Programme d'accueil

Le Programme d'accueil (PA) est un élément important de l'approche globale qu'a adoptée le gouvernement du Canada relativement au développement du sport. Le Programme vise à stimuler l'excellence sportive et à accroître le prestige international des organismes de sport en les aidant à accueillir les Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales. Ces manifestations doivent laisser des legs importants sur les plans sportif, économique, social et culturel.

Le Programme d'accueil offre au Canada une approche planifiée et coordonnée lui permettant de tirer des avantages directs et considérables des projets de candidature et d'accueil, pour ce qui est du développement du sport et des retombées économiques, sociales, culturelles et communautaires, dans un large éventail de priorités gouvernementales. Il est caractérisé par une liaison active avec les partenaires et intervenants et par un système diligent de contributions.

Le Programme d'accueil a quatre volets d'exécution :

- les grands Jeux internationaux multisports (GJIM)
- les manifestations internationales unisport (MIU)
- Jeux internationaux multisports pour les Autochtones et les personnes ayant un handicap (JIMAPH)
- les Jeux du Canada.

Le Programme d'accueil a pour objectif :

- de renforcer les effets que les projets de candidature et d'accueil pour les Jeux du Canada et certaines manifestations sportives internationales ont sur l'excellence sportive et le développement du sport
- d'assurer aux groupes sous-représentés désignés un meilleur accès et une plus grande équité grâce à l'octroi de contributions pour des projets de candidature et d'accueil de manifestations à l'échelle internationale
- de renforcer les retombées économiques, sociales, culturelles et communautaires connexes des projets de candidature et d'accueil soutenus, en conformité avec les intérêts et les priorités du gouvernement du Canada.

Le Programme vise surtout les athlètes, les organismes de sport et les sociétés d'accueil. En outre, il vise à rendre le sport plus accessible et plus équitable pour certains groupes sous-représentés. Il ne se limite pas à ces groupes; il inclut également les membres de la collectivité, les bénévoles et les participants, car tous peuvent bénéficier des retombées économiques, sociales et culturelles que leurs communautés tirent de l'accueil, sur leur territoire, de manifestations sportives internationales et des Jeux du Canada.

B. Stratégie d'excellence sportive

La *Stratégie d'excellence sportive* (2005) décrit l'engagement pris par le gouvernement fédéral envers le sport de haut niveau au Canada. La *Stratégie d'excellence sportive* vise un segment du système sportif axé particulièrement sur la récolte de médailles aux Jeux olympiques et paralympiques. En investissant dans le système sportif de haut niveau du Canada et dans les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver et au-delà, le gouvernement du Canada fait connaître au monde entier les valeurs canadiennes que sont l'excellence personnelle, la créativité, la diversité, la réalisation et le leadership.

Par ailleurs, le succès aux plus hauts échelons de la compétition internationale peut motiver une nouvelle génération d'enfants et de jeunes à faire du sport. Cette nouvelle génération peut alors tirer profit des nombreux avantages que procure le sport, tels que la santé, l'estime de soi, les qualités de chef de file, la coopération, le travail d'équipe et l'établissement d'objectifs.

Pour appuyer les objectifs de performance du Canada, la *Stratégie d'excellence sportive* s'articule autour des trois domaines suivants :

- le leadership concerté est axé sur la création de nouveaux partenariats ou la consolidation de partenariats existants, comme l'initiative *À nous le podium*;
- le financement durable offre un appui financier à long terme pour les programmes de sport de haut niveau consacrés à l'atteinte des objectifs de performance sportive du Canada;
- l'efficacité du système sportif définit les objectifs du Canada liés à la performance des athlètes et au système sportif grâce à l'instauration d'une approche systématique de développement à long terme des athlètes et des entraîneurs.

C. Financement de Sport Canada pour le sport de haut niveau

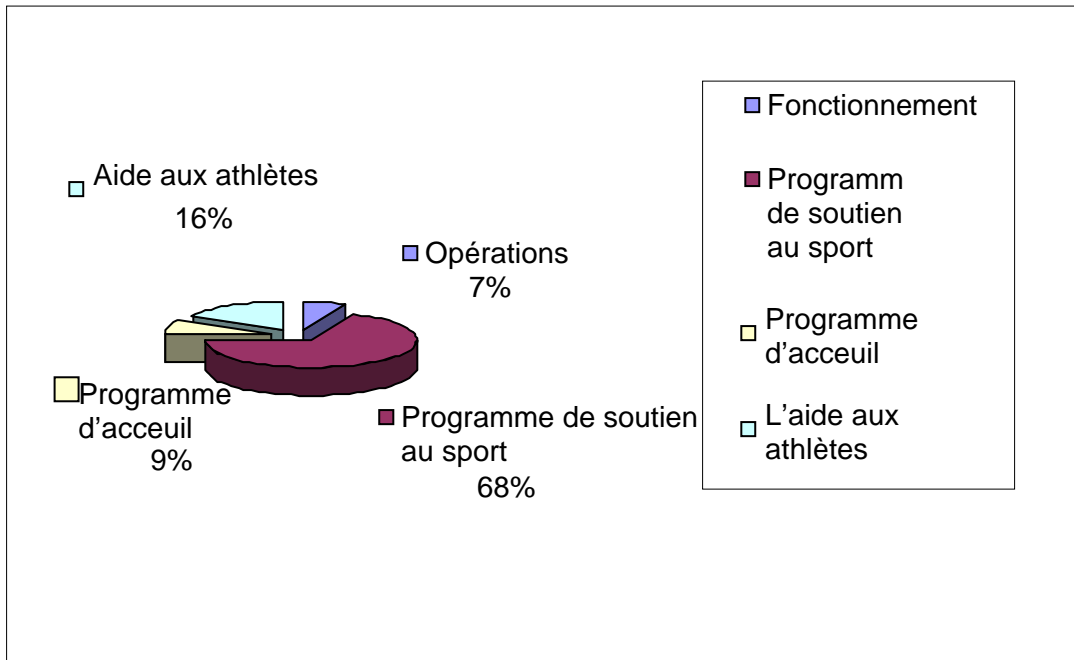
L'investissement du gouvernement du Canada dans le système sportif canadien a atteint actuellement la somme record de 162,9 M\$ pour soutenir la participation et l'excellence dans le sport, et ce, du terrain de jeu au podium. Le tableau 1 présente la répartition du Budget 2008-2009 de Sport Canada. La répartition des subventions, des contributions et des coûts de fonctionnement de Sport Canada de 2003-2004 jusqu'aux prévisions pour 2011-2012 et au-delà est présentée à le tableau 2. L'exercice financier 2010-2011 comprend l'affectation de 24 M\$ par année par la suite annoncée dans le Budget de 2008 pour soutenir les athlètes canadiens qui pratiquent un sport d'été dans le cadre du programme *À nous le podium - Été* (formellement connu sous le nom *Vers l'excellence*).

Sur la période qui s'étend de 2005 à 2010, 117,525 M\$ auront été injectés dans l'initiative *À nous le podium – Hiver*. À leur deux, gouvernement du Canada et le COVAN auront versé 46,8 % de cette somme, le COC 6,2 % et le CPC 0,2 %. Le tableau 3 présente la répartition des montants pour chaque exercice financier.

En dépit des succès sans précédent qu'a connu l'initiative *À nous le podium – Hiver*, la plus grande crainte de la communauté sportive canadienne est qu'après les Jeux de 2010, les 11 M\$ versés par les partenaires du COVAN s'envoleront. À l'heure actuelle, aucune firme ne s'est engagée à remplacer ces fonds. Dans l'éventualité où cette situation persistait, les fonds octroyés à l'initiative *À nous le podium – Hiver* diminueraient pour atteindre 12,29 M\$/année, où près de 89,5 % du montant proviendrait des coffres du gouvernement fédéral.

Au cours de la période qui s'étend de 2007 à 2013, on s'attend à ce que près de 211,65 M\$ aient été versés à l'initiative *À nous le podium – Été*. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement fédéral aura versé 83,4 % de la somme totale, le COC 13,6 % et le CPC 0,3 %. Le tableau 4 présente la répartition des montants pour chaque exercice financier. Notons également que le montant additionnel de 5 M\$/année sur sept ans pour le sport de haut niveau annoncé dans le Budget de 2003 terminera à la fin de l'année 2009-2010.

Tableau 1
2008-09 Budget de Sport Canada- 162 million \$



Programme d'aide aux athlètes – fourni une aide financière directe à près de 1800 athlètes de haut niveau par année.

Programme d'accueil – fourni une aide financière permettant d'accueillir des manifestations internationales unisport, des grands Jeux internationaux multisports et les Jeux du Canada.

Programme de soutien au sport – verse des fonds devant servir à former des athlètes et des entraîneurs aux plus hauts échelons internationaux et à accroître la proportion de Canadiens et Canadiennes de toutes les couches de la société qui font du sport.

Fonctionnement – couvre les salaires, les biens et les services.

Tableau 2
Sommaire des dépenses de Sport Canada - 2003-2004 à 2011-2012 et au-delà

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 et au-delà
	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Prévision	Référence	Référence
Coûts de fonctionnement	7 666 256	8 266 112	9 336 237	9 042 101	9 181 329	10 677 411	11 071 934	11 942 958	11 883 958
Programme de soutien au sport	55 594 308	81 948 261	91 428 919	92 747 608	102 125 476	111 242 144	100 774 049 ¹	114 684 268 ²	114 562 354
Programme d'accueil	25 270 750	21 481 997	17 672 433	20 270 000	10 010 000	14 466 603	20 921 074	16 832 404	19 782 404
Programme d'aide aux athlètes	15 199 569	19 845 324	24 800 000	25 300 000	25 313 598	26 486 000	26 576 161	26 676 000	26 676 000
Dépenses totales de Sport Canada	103 752 883	131 541 694	143 237 589	147 359 709	146 630 403	162 872 158	159 343 218	170 135 630	172 904 716

Remarque

1. Les 11 M\$ versés pour l'excellence accrue dans les sports d'hiver ne sont pas compris puisque ce montant est réparti sur la période allant de 2007-2008 à 2008-2009.
2. Cette valeur tient compte des 11 M\$ versés pour l'excellence accrue dans les sports d'hiver, du montant final de 8 M\$ et du nouveau montant de 24 M\$ pour l'excellence accrue dans les sports d'été ainsi que de la réduction des fonds pour l'excellence de 5 M\$.

Tableau 3**Contribution financière des partenaires de l'initiative *À nous le podium* – Hiver (M\$)**

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total sur 5 ans	% des contributions sur 5 ans
	Réel	Réel	Réel	Réel	Ébauche		
Gouvernement du Canada	11,0	11,0	16,27	16,73	0	55,0	46,8
COVAN	8,5	4,38	7,6	13,29	21,21	55,0	46,8
COC	1,51	1,51	1,51	1,51	1,24	7,275	6,2
CPC	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,25	0,2
Total	21,06	16,94	25,43	31,58	22,5	117,525	100

Tableau 4**Contribution financière des partenaires de l'initiative *À nous le podium* – Été (M\$)**

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Total sur 6 ans	% des contributions sur 6 ans
	Réel	Réel	Ébauche	Prévision	Prévision	Prévision		
Gouvernement du Canada	12,64	19,77	27,2	34,77	34,77	34,77	176,51	83,4
Gouvernements provinciaux	5,7	0	0	0	0	0	5,7	2,7
COC	4,86	2,97	6,12	4,15	4,15	4,15	28,74	13,6
CPC	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,7	0,3
Total	23,3	22,84	33,42	39,02	39,02	39,02	211,65	100